

ANNEXE

MANDAT DE RECEPTION DE LOTS

Le Réserveant :

Le Réserveataire :

MANDAT DE RECEPTION DES LOTS

Je soussigné (Mandant) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (1) :

Adresse :

Acquéreur du ou des lot(s) n° :

De la Résidence dénommée « Saint Pierre » sise à MARSEILLE (13012), 515 rue Saint Pierre.

Constituée par mon Mandataire la Société RESIDEA, Société à Responsabilité limitée dont le siège social est situé à PARIS 8^{ème}, 38 rue du Général Foy et identifiée au SIREN sous le n° B 422 332 460 au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

A l'effet de :

- Voir et visiter en compagnie du représentant du Maître d'Ouvrage les locaux ci-dessus désignés.
- Signer le procès verbal de prise en possession établi contradictoirement à cette occasion.
- Prendre également possession et contrôler l'état qualitatif et quantitatif de l'équipement du ou des lot(s).

Fait à : Le

(mention) « Bon pour Pouvoir »
Signature :

(mention) « Bon pour acceptation de Pouvoir »
Signature

(1) En cas d'acquisition par une personne morale

Le Réserveant :

Le Réserveataire :